

Instructions relatives à la préparation du support

Le contrôle / l'évaluation par le professionnel du sol / parquet consiste tout d'abord à prendre des dispositions sur le chantier - par un contrôle visuel de l'aspect, par l'utilisation des outils et appareils traditionnels en surface du support pour la détermination de l'humidité dans le support. Si le professionnel du sol / parquet constate des défaillances, celles-ci devront être signalées par écrit au donneur d'ordre (architecte).

Le devoir de contrôle du professionnel du sol / du parquet concerne les points suivants:

- Inégalités grossières
- Fissures en surface du support
- Support insuffisamment sec
- Surface du support insuffisamment résistante (essais de rayure et de choc)
- Surface du support trop poreuse, trop rugueuse
- Surface du support souillée, p.ex. huile, cire, vernis ou peinture
- Niveau inadapté de la surface du support par rapport au niveau des éléments de construction attenants
- Conditions de température et d'air inadaptées dans la pièce
- Température inadaptée du support

Les supports qui contiennent de l'humidité ou peuvent en absorber - donc également les supports anciens - doivent être contrôlés. Pour une détermination précise de l'humidité dans le support, mesurer à l'indicateur CM*.

Contrôler les chapes accélérées et chapes rapides conformément aux instructions du fabricant.

Humidité résiduelle maximale admise des chapes:

Revêtement	Revêtements caoutchouc / liège		Parquet / revêtement synthétique		Revêtement textile / linoléum	
	unbeheizt	beheizt	unbeheizt	beheizt	unbeheizt	beheizt
Chape ciment	2 CM-%	1.5 CM-%	2.3 CM-%	1.5 CM-%	2.5 CM-%	1.5 CM-%
Mortier / chape fluide, sulfate de calcium	0.5 CM-%	0.3 CM-%	0.5 CM-%	0.3 CM-%	0.5 CM-%	0.3 CM-%
Béton dur, béton sous vide, constructions mixtes	Nécessite en général l'application d'une barrière à l'humidité avec le Primaire époxy collfox EP 200. Consulter notre service technique.					
Chape à liant magnésie	3 - 12 % de la masse en fonction de la composition. Demander les valeurs de référence au fabricant.					
Bois et dérivés du bois	6 - 9 % pour les panneaux de bois aggloméré 4 - 7 % pour les panneaux de fibres, mesure avec un hygromètre spécial bois					

Pour la pose, le support doit satisfaire les normes en vigueur (plan, sec en permanence, résistant, rugueux, et exempt de substances susceptibles d'entraver l'adhérence). Pendant la pose et les 7 jours suivants au minimum, la température en surface du support doit être > 15°C ou même ≥ 18°C pour un sol avec chauffage intégré. La température de l'air doit être > 18°C. Par ailleurs, l'humidité de l'air doit rester < 60%.